

# PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois et sont continus,  
d'office, sauf avis contraire

Sefne-et-Marne et départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-GOËLE	Paris et les autres départements
Un an..... 3 fr.	ANNONCES la ligne . . . . . 20 cent	Un an ..... 3 fr. 50

## ÉCHOS DE LA SEMAINE

18 Mars. — M. Félix Faure Président de la République, accompagné du général Billot, ministre de la guerre et de plusieurs autres généraux, visite l'hôpital militaire du Val-de-Grâce.

— A Paris, deux incendies très violents mettent en émoi dans le onzième et le deuxième arrondissement les habitants de la rue Servan et ceux de la rue du Caire. — Rue Servan, le feu détruit une importante scierie mécanique et ce n'est qu'après trois heures d'efforts que les pompiers de la caserne Parmentier s'en rendent maîtres. — Rue du Caire, le feu éclate dans un important magasin de plumes et de crins brutes, dans le voisinage d'ateliers de carlonnages, de deux écoles de filles et de garçons. Grâce à la promptitude et à l'efficacité des secours des pompiers de la caserne de la rue Jean-Jacques Rousseau et de ceux de la caserne du Château d'eau, les pertes se bornent à des dégâts matériels, malheureusement très importants.

— Une horrible catastrophe se produit dans les mines espagnoles de Belmez; province de Cordoue. Une formidable explosion de grisou cause la mort de soixante mineurs.

19 Mars. — On s'émeut, en Angleterre des demandes formulées par la France à la Chine, pour la session d'un port et

de quelques concessions de territoire, dans la partie méridionale de l'empire chinois. Ces concessions seraient, paraît-il, peu de chose, en comparaison des exigences de l'Allemagne de l'Angleterre et de la Russie.

20 Mars. — Election sénatoriale dans le Tarn, M. Savary, radical, est élu.

— Deux mille ouvriers des chantiers communaux de Limoges se mettent en grève et manifestent devant la Préfecture. Des mesures sévères de police sont prises pour assurer le maintien de l'ordre.

21 Mars. — M. Max Régis, directeur de l'*Anti-Juif*, qui prit une part active aux troubles d'Alger, et qui, récemment à Paris, assista à la salle Claynes à une réunion publique au cours de laquelle il prononça un violent discours, est mis en état d'arrestation.

— Des exercices de mobilisation de l'escadre du Nord sont exécutés avec succès à Cherbourg et à Brest.

22 Mars. — Le Conseil des ministres fixe au dimanche 8 mai, la date du premier scrutin des élections législatives et au 22 mai le scrutin de ballottage.

— Une formidable explosion se produit à la fonderie de fer d'Haumont par suite de la rupture d'une chaudière. Les dégâts sont importants, mais on a surtout à regretter la mort de trois personnes et des blessures graves à deux autres ouvriers de l'usine.

— Le steamer la *Ville de Rome* parti de Marseille pour Alger, fait naufrage près du cap Nègre, à l'île Minorque.

23 Mars. — Les craintes les plus vives règnent à Marseille au sujet du vapeur *Lydie* dont la perte corps et biens paraît certaine. Le nombre des hommes d'équipage de ce navire était de trente-huit.

Une récente tempête cause la perte du navire *Météore*, splendide paquebot de 120 mètres de long, appartenant à la compagnie roumaine. Les passagers au nombre de 150 plus 90 hommes d'équipage peuvent heureusement être sauvés.

24 Mars — Réception solennelle de M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères à l'Académie Française. La présence à cette cérémonie de M. Félix Faure, président de la République et de plusieurs ministres donne à cette séance un caractère plus imposant encore que de coutume.

## CHRONIQUE LOCALE

### DAMMARTIN

Le Comité d'organisation du concours de pompes de Dammartin a été définitivement constitué hier au soir, dans une réunion tenue en la salle de l'Hôtel de ville, et il y a lieu de croire que les invitations qui seront envoyées à bref délai, aux compagnies de la région, amèneront un grand nombre d'adhésions.

Les marchands de vins et restaurateurs de la ville ne demandent qu'à faire beaucoup d'affaires et prendront toutes les mesures nécessaires en vue de parer aux besoins de cette laborieuse journée que nous souhaitons de voir égayée par un beau soleil.

### JUILLY

Les jeunes pupilles de la vieille Académie Juliacienne n'ont pas démenti, bien loin de là, la bonne réputation qui leur est faite, et di-

manche dernier, ils ont donné une nouvelle preuve de leurs précoces talents dramatiques, dans une série de petites pièces qu'ils ont très gentiment interprétées.

A tout seigneur tout honneur ; nous rendons donc d'abord hommage au talent incontesté de M. Dumonteil, de l'Opéra-Comique qui a chanté avec une remarquable maestria, la *Romançe de Joseph*, et la *Procession* de Franck.

Les *Vieux Grognards*, opéra-bouffe de Thibaut ont trouvé dans les élèves Maurice Camus, Robert Fourie et Albert Piot, d'excellents interprètes, qu'ont fort bien imité les élèves Georges Orinzyc, Léon de Chicourt et Louis de Morès, dans *Une nuit Orangeuse*, André Dupuy, dans le *Guichet de la Gare*.

Les classes de huitième et de neuvième ont donné avec succès dans *Un quart d'heure à l'Opéra*, *Le Conservatoire des petits oiseaux* et dans la romance de Tolhurst pour violons.

M. Bourbon a brillé dans *Un mariage au Téléphone* et le *Joueur de Binou* ; aussi a-t-il vu s'ébranler la salle entière dans d'unanimes applaudissements.

Il serait infiniment injuste de passer sous silence l'Estudiantina Juliacienne qui a exécuté à ravir un superbe morceau pour mandolines, de Ferrero, ayant pour titre le *Réveil du Printemps*.

Inutile d'ajouter que l'orchestre s'est largement maintenu à la hauteur de sa tâche et a donné la mesure de sa virtuosité dans la *Marche orientale*, le *Menuet d'Orphée* et la *Ronde Villageoise*.

Les nombreux invités, en se retirant, ont manifesté leur entière satis-

faction à l'égard de la jeune troupe d'artistes et de leurs zélés professeurs, ainsi que des Pères qui apportent tant de soins à l'éducation de ces futurs citoyens d'élite, parmi lesquels certains d'entre eux seront vraisemblablement appelés, selon les traditions de la Maison de l'Oratoire, à remplir avec honneur, dans l'avenir, les fonctions les plus honorables et les plus enviées.

### VILLENEUVE

Un type vexé comme un baudet, c'est le belge Saclins, dont nous avons annoncé l'arrestation pour vol, Ce flamand de la race la plus authentique a lésé un marchand de vins et un de ses compatriotes. Au total quatre pièces de dix francs l'ont aidé à boucher son budget quand M. Coche-ry a bien du mal pour arrêter celui de la France.

Oh ! ces Belges ! 4 mois de prison à celui-ci. (Publicateur)

### SAINT-SOUPPLETS

Au lieu de suivre les avertissements de la sage raison, une dame Leroux, que le garde qualifie à voix basse de mauvaise tête, a débité à sa cousine germaine, Mme Coillot, depuis dix mois, seulement à Saint-Soupplets, une tirade de grossières épithètes.

C'était à propos d'un tas de neige que ces dames se rejetaient mutuellement dans les jambes avec leurs balais.

Mais au plus fort de l'action, Mme Leroux traîna sa cousine par les cheveux, dont une mèche lui resta dans les mains.

Ça n'est pas possible, affirme-t-elle Mme Coillot n'a que des fausses nattes.

Le contraire est démontré par l'opulente chevelure qui supporte la lé-

gère capote de velours de la jeune dame Coillot.

Le motif des hostilités serait le refus par cette dernière de prêter de l'argent à sa cousine.

Bref, le tribunal a condamné Mme Leroux à 25 fr. d'amende ; sa cousine a été acquittée.

— Gustave Maignan, épousait le 3 mars, sa cousine germaine. Le 18, après une brouille dans le ménage, celle-ci s'enfuyait chez ses parents en proclamant une grande incompatibilité d'humeur entre elle et son mari. Elle accusait de plus celui-ci d'une jalousie féroce à son égard.

Maignan fit deux démarches pour amener sa femme à reprendre la vie commune.

La dernière fut des plus mal accueillies ; menacé par sa jeune femme il fut de plus outrageusement battu par sa belle-mère, la femme Emery.

Peu galant il faut l'avouer, Maignan a déposé plainte contre celle-ci.

Ce n'est pas cela qui arrangera les affaires conjugales.

— Depuis le 19 mars, un jeune homme de 15 ans domestique chez Mme veuve Vincent, bouchère à Saint-Soupplets, le nommé Godron a disparu. Il était allé porter ce jour-là de la viande à la ferme de Goble et à Marchémoret et il n'est pas rentré chez sa maîtresse. Il est sans papiers ; on ignore de quelle somme d'argent il était possesseur à son départ. Plusieurs personnes l'ont vu, disent-elles à la gare de Dammartin. On pense qu'il a pris le chemin de Paris.

La famille de Godron est dans de vives inquiétudes. Les personnes qui auraient quelques renseignements à fournir sur le fugitif sont priées de les communiquer.



Société d'Histoire et  
d'Archéologie de Senlis

Notice

11748

CB

MMS

SHAS



0 000000 110150

## MONTGÉ

Nous apprenons que M. Baudequin, instituteur à Montgé a été victime mardi dernier d'un vol assez audacieux.

S'étant absenté quelques instants, il s'aperçut en rentrant, à sa grande stupéfaction, qu'on lui avait enlevé sa bicyclette déposée dans le grand vestibule d'entrée de l'école et de la mairie.

Croyant d'abord à une plaisanterie d'un voisin ou d'un ami, M. Baudequin finit, après quelques recherches, par se convaincre qu'il avait été victime d'un vol.

On conviendra, si le vol se confirme, qu'il faut avoir un fameux toupet.

## ANNET

Il paraît que c'est sur la dénonciation contenue dans une lettre anonyme que la gendarmerie de Claye fut chargée un jour de procéder à la vérification du lait mis en vente par une marchande de Jablines, Mme Roland, laquelle alimente journellement depuis 6 ans une quarantaine de clients qui ne sont pas difficiles pour consommer une camelote contenant 20 p. 0/0 d'eau.

Cette indulgente clientèle a d'ailleurs délivré à Mme Roland un brevet de confiance, et c'est avec ce document qu'elle vient répondre aujourd'hui, à la première expérience du galactomètre pratiquée par la gendarmerie de Claye et confirmée par l'analyse faite au laboratoire municipal de Meaux.

— Je n'ai jamais mis d'eau dans mon lait, soutient la fraudeuse. C'est une farce que l'on a faite dans mes pots pendant que je livrais le lait chez mes clients. Il était 3 heures du

matin et ma petite voiture reste au coin des rues.

50 francs d'amende à Mme Roland, Le tribunal a en outre ordonné l'affichage du jugement, par extrait, à la porte de son domicile, à celle de la mairie et dans les quatre journaux se publiant à Meaux.

L'inculpée ne sera pas autrement désignée que par ses initiales. Nous nous garderons bien de dire son nom.

## JUILLY

Nous avons la satisfaction d'apprendre que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, appelée à donner un successeur à M. le baron de Ruble, a fixé son choix sur M. l'abbé Thédénat ancien directeur du Collège de Juilly.

Nous présentons nos vives et sincères félicitations au savant et distingué paléographe.

## CLAYE-SOUILLY

Un attentat à la pudeur a été commis, par un vieillard de Claye, le nommé Clain, dit *Monaco*, manouvrier, âgé de 63 ans, en la présence d'un jeune enfant de 10 ans, la petite Chauffourier. Clain a avoué son vilain acte et procès-verbal a été dressé contre lui.

(Écho de la Brie)

## Nouvelles circonscriptions électorales

La Chambre des députés, dans sa séance de Lundi dernier, a voté la proposition de loi modifiant certaines circonscriptions électorales, notamment celles des arrondissements de Meaux et de Senlis, dont la population dépasse 10,000 habitants, depuis le dernier recensement.

Dans l'arrondissement de Meaux, la première circonscription comprendra les cantons de Lagny, Claye, Cré-

cy et Dammartin. La seconde, ceux de Meaux, la Ferté-sous-Jouarre et Lizy-sur-Oucreq.

Dans l'arrondissement de Senlis, la première circonscription se composera des cantons de Senlis, Betz, Crépy-en-Valois et Nanteuil-le-Haudouin. La seconde, ceux de Creil, Neuilly-en-Thelle et Pont Sainte-Maxence.

## Le Chemin de fer de Dammartin

Pour inaugurer sa **Tribune libre** ouverte à grand bruit dans ses colonnes, la direction de l'*Indépendant* s'adresse la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Dans son dernier article que nous avons d'ailleurs tous approuvé, la rédaction de l'*Indépendant* disait qu'une tribune allait être ouverte dans laquelle toutes les opinions pourraient être exposées. Je viens vous demander de donner la publicité de votre journal à un article de la *Petite Gazette* qui nous intéresse tous. Vous savez comme un chemin de fer est indispensable à notre ville. Vous l'avez reconnu vous-même, et vous-même avez dit que vous nous aiderez de tout votre possible pour parvenir au but tant désiré, seulement vous émettiez des doutes sur la réalisation de ces désirs, car l'argent manquait, et l'argent comme vous le laissiez entendre, c'est le nerf de la guerre.

Eh bien, Monsieur le directeur, voyez le dernier article de la *Petite Gazette*, que vous avez sans doute déjà lu, et vous y verrez que c'est une affaire faite, et que vos craintes ne sont pas réalisées. L'argent est trouvé, des actionnaires généreux et influents, le département, le gouvernement ont apporté leur concours pécuniaire, et grâce à leur générosité, le chemin de fer pourra se faire.

Vous ne pouvez douter, Monsieur le Directeur, des affirmations catégoriques de votre confrère de Dammartin, reconnaissez que vous avez été un peu trop pessimiste et chantez victoire avec nous.

Un habitant de Dammartin

Nous nous rendons bien volontiers au désir de notre correspondant, et nous publions *in extenso* l'article de notre aimable confrère de Dammartin, bien qu'il dénote quelques préoccupations politiques.

Que notre correspondant cependant nous permette de lui dire que nous sommes un peu comme Saint-Thomas, et que nous voulons voir pour croire. Nous désirons le chemin de fer, nous l'appelons de tous nos vœux, mais nous ne prenons pas nos désirs pour des réalités. Nous ne crierons « Victoire » que le jour où une Société formée avec un capital suffisant pourra se présenter devant le Conseil général et se faire donner la concession de Dammartin-Ville à Dammartin-Gare — comme l'ont demandé énergiquement MM. Derveloy et Menier au Conseil général, et MM. Edmond Labour Hénar et Moquet à la Commission d'enquête. La prochaine session du Conseil général doit se prononcer définitivement et catégoriquement. Nous demanderons et réclamerons un engagement formel, et non des promesses vagues que l'on ne tient jamais, et nous sommes sûrs que la *Petite Gazette* se joindra à nous pour exiger cet engagement formel... avant les élections.

(L'Indépendant)

Nous connaissons depuis longtemps déjà l'état d'âme de notre honorable confrère qui nous reproche de prendre nos désirs pour des réalités et de rendre ainsi nos compatriotes victimes de nos illusions; nous savons aussi que sa grande préoccupation serait de connaître la teneur de l'acte qu'il appelle l'engagement formel; enfin nous n'ignorons nullement la fragilité des liens qui l'attachent à notre chemin de fer.

Rassurez-vous, cher confrère, car si ingénue que soit à vos yeux, la *Petite Gazette*, elle ne se laisse plus prendre à de vaines promesses. Si elle a de-

claré formellement à ses lecteurs qu'un groupe d'actionnaires était virtuellement formé: que l'appui moral de l'administration était acquis au projet de chemin de fer de Dammartin-gare à Dammartin-ville, et que la participation financière du département lui était également assurée, c'est qu'elle a, d'une façon absolue, la certitude de ce qu'elle avance.

Par contre, elle croit avoir des raisons de craindre que la fameuse **Tribune libre** de l'*Indépendant* ne soit, à l'exemple de celle d'un nouvel organe local qui ne s'attaque qu'à la candidature de M. Menier — une invention destinée à combattre le projet de chemin de fer de Dammartin,

Nous souhaitons que l'avenir nous démontre que nous nous sommes trompé.

## DAMMARTIN ET SES ENVIRONS

### HISTORIQUE DES ROUTES

La notice sur les routes de Seine-et-Marne avant 1789, publiée en 1897 par M. Hugues, archiviste, nous donne d'intéressants détails sur l'époque de la construction de nos grandes voies de communication, depuis la période gallo-romaine jusqu'à la Révolution.

Nous y trouvons la description des voies figurant, soit dans l'*Itinéraire d'Antonin*, sorte de tableau des distances des localités, qui était peut-être à l'usage des généraux; soit dans la *Table de Peutinger*, carte géographique du III<sup>e</sup> siècle, qui indique un tracé assez arbitraire des routes et des fleuves; ou, soit encore sur la carte dressée par la *Commission de topographie des Gaules*.

Les *Meldes*, (gratifiés par César du titre de *liberi*) dont *Ialimom* ou *Fixlunum* (Meaux) était la capitale, avaient comme

voisins du sud les *Senones*, avec *Agedincum* (Sens) comme capitale, dont *Melodionum* (Melun) était le dernier *oppidum*, au Nord.

Ces peuplades se trouvaient à proximité de la grande voie romaine ou chaussée (*Estrée*) de Lyon (*Lugdunum*) à Boulogne-sur-Mer (*Gessoriacum* ou *Bunona*). Cette voie qui était une portion du chemin direct de Rome à la Grande-Bretagne, fut soit l'une des quatre grandes voies militaires qu'Agrippa, lieutenant de César Auguste, ouvrit à travers les Gaules vers l'an 21 avant l'ère chrétienne, soit l'une de celles qui formèrent le réseau ajouté peu après à ces premières voies frayées à la civilisation romaine.

Le géographe grec *Strabon* indique cette chaussée au livre IV de sa géographie.

Les *Meldes* et les *Senones* ont dû à leur proximité de la grande voie Boulonnaise d'être favorisés dans la répartition des routes qui successivement se sont rattachées à cette artère.

La voie de *Lyon à la Manche* gagnait Boulogne par Chailly, Meaux, Senlis et Beauvais, selon la table de *Peutinger*, ou par Auxerre, Troyes et Reims, selon l'*itinéraire d'Antonin*.

Mais quel que soit l'ordre de classement attribué à cette voie dans l'administration romaine, il est avéré que trois artères principales parcouraient Seine-et-Marne du sud au nord. Diverses voies secondaires les unissant entre elles, les raccordaient aux lignes des régions voisines. Les unes et les autres après avoir été en usage dans le cours du moyen âge, sont devenues, à quelques exceptions près, des routes nationales et départementales modernes.

(à suivre).

A. M.

## INSECTES NUISIBLES

### La Saperde Chagrinée

Parmi les insectes destructeurs de nos plantations forestières, figure presque en première ligne la Saperde Chagrinée (*Saperda carcharias*), qui est l'ennemi le plus redoutable de diverses espèces de peupliers et du tremble.

La Saperde chagrinée est un coléoptère de la famille des longicornes, qui paraît en Juin et Juillet. Elle mesure environ 25 mill., est noire et a le corps recouvert d'un duvet jaunâtre. Ses antennes, d'un gris cendré, sont de la longueur du corps; le corselet est ponctué de noir.

Les femelles déposent leurs œufs dans les anfractuosités des Peupliers, et peu de temps après naît une larve d'un blanc jaunâtre dont les anneaux sont bordés de poils et mamelonnés sur le dos. Ces larves perforent l'écorce et, pendant les deux ans que dure leur évolution, elles pénètrent progressivement jusqu'au cœur du bois et y pratiquent verticalement des galeries profondes, rejetant au dehors une partie de la sciure de bois qu'elles ont détachée avec leurs mandibules.

Au moment de leur transformation en nymphes, ces larves se rapprochent de l'écorce et y accomplissent leur métamorphose dans une cellule spéciale de leur galerie, qu'elles ont eu la précaution de clore à l'aide de débris de bois. L'arbre ainsi attaqué en différents endroits dépérit rapidement, et l'insecte adulte achève de le détériorer en rongant les jeunes pousses et le feuillage.

Ce qui rend la Saperde plus redoutable que les larves de *Cossus* et des *Sésies* aux plantations forestières,

c'est qu'à l'encontre de celles-ci qui ne s'attaquent qu'aux vieux arbres, la Saperde s'attaque de préférence aux jeunes plantations.

Pour combattre cet insecte et atténuer ses ravages, on recommande d'enduire les troncs de peupliers de terre glaise mélangée avec de la housse de vache. E. L.

## VARIÉTÉS

### Une fillette Colosse

Armancourt, canton de Doulevant, dans la Haute-Marne, n'offre aux touristes qu'une seule curiosité; mais, de celle-là, l'attrait, sûrement n'est pas mince. Il s'agit d'une intéressante jeune personne, aujourd'hui âgée de treize ans — étant née le 19 janvier 1885 — et qui pèse honnêtement 140 kilos. En détail, M<sup>lle</sup> Julie-Berthe-Marie Guier — c'est le nom de cette ange joufflu — mesure 1 m. 67 de haut, 1 m. 30 de tour de taille, 52 centimètres de grosseur de bras au-dessus du coude, et 58 centimètres au plus gros du mollet.

Les parents de cette encombrante progéniture, ne cachent pas leur désir de s'en débarrasser en bonne main.

Pensez donc! Au moment où le pain est si cher, elle absorbe couramment ses trois kilogrammes par jour.

### 1,250 wagons de blé

Il vient d'arriver à Marseille le plus grand steamer qui y soit jamais venu: c'est le cargo-boat *Algor*, de Liverpool, qui apporte un chargement de 12,500 tonnes de blé provenant de San-Francisco. Le plus fort cargo-boat venu jusqu'à présent ne portait pas plus de 6 ou 7,000 tonnes.

On peut faire remarquer que ces 12,500 tonnes de blé représentent le chargement de 1,250 wagons, soit trente trains de marchandises.

SEMOIRS DE GRANDE CULTURE  
ET DE JARDINAGE

Anc<sup>ne</sup> M<sup>on</sup> BOULANGER  
à Saint-Mard (S.-&-M.)

Semoir Perfectionné  
Système GABAUT (déposé)

**ACHILLE OFFROY**

A DAMMARTIN (Seine-et-Marne)

BICYCLETTES, TANDEMS  
et fauteuils roulants PEUGEOT

**PEUGEOT** La grande Marque Nationale  
en vue de se mettre à la por-  
tée de tous les acheteurs vient de créer une  
bicyclette routière absolument garantie com-  
me solidité, rigidité, et co<sup>me</sup> tout vice de  
construction pouvant porter le poids de  
110 Kil. sur toutes routes.

Cette machine munie de pneus Jackson  
pur para -807 est offerte à MM. les amateurs  
au prix de 290 francs.

Plaque d'identité, grelot et accessoires  
compris.

**CHARBONS DE TOUTES PROVENANCES**  
**OKES** des Sociétés du Nord et de l'Est  
ANTHRACIES

FORGES LAVÈES de Premier Choix  
Briquettes pleines & perforées  
Grilles en fer — Meubles de Jardin

GROS — 1/2 GROS

Librairie-Papeterie E. LEMARIÉ

Pour EVITER les MALADIES lisez le

**JOURNAL DE LA SANTÉ**

Paraissant tous les DIMANCHES

en 32 pages avec gravures

Consultations gratuites. - 2<sup>n</sup> spéc. franco.

ABONNEMENT par an France 6 fr.

Union postale 8 fr.

Paris 5, Boulevard Montmartre

**LE CIDRE ET LE POIRÉ**

Revue mensuelle des intérêts pomologique.  
et des arbres fruitiers de grande cultures

Chaque numéro se compose de 52 pages  
in-8<sup>o</sup> raisin.

PARAISSENT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction, et  
Administration à M. de SAINVILLE directeur,  
36, rue Laflitte PARIS

**TIMBRES EN CAOUTCHOUC**  
en tous genres

depuis 0 fr. 20 la ligne

Chantier-Docks de la Gare de  
DAMMARTIN-JUILLY  
**L. DESCHAMPS**

en face la gare à Saint-Mard

CHARBONS DE TERRE au CHANTIER les 100<sup>ks</sup>

Grosse Gailletterie française 1/2 gras  
sans fumée 1<sup>re</sup> qualité. . . . . 3.50  
Grosse Houille Charleroi, 1/2 gras  
sans fumée, 1<sup>re</sup> qualité (tous gros  
morceaux sans aucune fine). . . . . 3.80  
Gailletin de même qualité . . . . . 4 »  
Têtes de moineaux lavées, 1<sup>re</sup> qualité. 3.70  
Boulets ovoïdes pr chaffage économ. 3 »  
Anthracite anglais, 1<sup>re</sup> qualité. . . . . 5.50  
Charbon de forge (noisettes). . . . . 2.80  
Coke de gaz n° 0 . . . . . l'hectolitre . 1.60  
Charbon industriel et Briquettes,  
depuis 21 fr. 50 les 1000 kilos en gare.

**CADEAU-PRIME** Tout achat de  
1,000 kil. au chan-  
tier donne droit à un joli dessous-de-plat à  
pied en métal, émaillé, vert-clair, décoratif  
et préservant la nappe de toile cirée.

Sable de rivière, Caillou, Meulière,  
Gravier et Mignonnette pour jardins  
Briques blanches, rouges et réfractaires.  
Chaux vive et Chaux hydraulique.  
Ciments et Tuyaux en grés.  
Tuiles, Poteries, Chaperons de murs  
Carreaux très durs (Beauvais et St-Paul)

Fers pour solives (grandes longueurs).  
Fers de tous les profits.

Tôle — Acier — Fonte — Zinc — Plomb  
Grillage galvanisé, Ronces, Fils, Poteaux  
Pointes. . . . . depuis 1 fr. 35 le paquet.  
Pelles acier fondu, bout trempé. . . . . 1.10  
Bêches, Louchets, 1<sup>re</sup> qual. garant. 4 »  
Fourches à cailloux, 9 dents . . . . . 7.50  
Fourches et crocs à fumier, 4 dents. . . . . 2.75  
Fourches à bêcher, 4 dents. . . . . 3.80  
1<sup>m</sup>65 1<sup>m</sup>80 2<sup>m</sup>10

Fourches à foin, 2 dents 1.40 1.0 1.75  
— — 3 dents 1.90 2 » 2.20  
Rateaux, Poulies de puits, Boulons,  
Seaux solides, tôle galvanisée . . . . . 1.60  
Seaux d'écurie, — — . . . . . 3.20  
Arrosoirs, Lessiveuses.  
Tuyaux, Gueules-de-loup.

Bois de construction : Chêne et Sapin  
Planches brutes et rabotées. Moulures  
Planches de Lorraine, 2<sup>e</sup> choix, la p. 2.10

Vente en détail aux prix du gros

Directeur-Gérant E. LEMARIÉ

Imp. E. Lemarié à Dammartin

